

CHINE La lettre d'information

Le droit des travailleurs à l'organisation indépendante ne connaît pas de frontières.

Trois journalistes citoyens chinois sont portés disparus après avoir mis en ligne sur YouTube et Twitter des vidéos avec un point de vue critique de la situation à Wuhan.

La Commission Enquête Chine s'est constituée, au lendemain de la répression du mouvement populaire de mai-juin 1989, pour exiger la libération de tous les prisonniers politiques. Dès janvier 1990, le 1er Banquet de solidarité réunissait militants chinois en exil et responsables syndicaux de huit pays et en janvier 1991 un appel fut lancé lors d'une conférence à Barcelone et repris dans cinquante-trois pays : les droits ouvriers et démocratiques ne connaissent pas de frontière. En particulier le droit de constituer librement des syndicats. La Commission s'est rendue en Chine à trois reprises : enquêtes sur les prisonniers politiques et sur l'application de la loi du Travail, solidarité avec les syndicalistes de Liaoyang. Elle a participé à plusieurs rencontres internationales, notamment en Asie. Elle organise chaque année un banquet de solidarité avec le peuple chinois et édite « La Lettre d'information » deux fois par mois depuis 1994.

Éditorial

Le signal. Il fut donné le 10 mars. Ce jour-là, pour la première fois depuis le début de l'épidémie, le président Xi Jinping se rendit à Wuhan, la ville où furent recensés début décembre 2019 les premiers malades victimes du coronavirus. Pour le citoyen chinois, l'espoir de voir enfin le bout du tunnel. Enfin... pas tout à fait car tout le monde n'est pas logé à la même enseigne.

Le président Xi a rencontré et salué – de loin – des officiels divers, mais il n'a pas rencontré un de ces milliers et milliers de travailleurs migrants bloqués dans la ville dormant dans des taudis, « *qui n'avaient pas les moyens d'embarquer ou qui n'avaient pas trouvé de chambre d'hôtel disponible, qui étaient restés à la gare* », ceux qui « *n'ont rien à manger et doivent recourir aux poubelles pour trouver la nourriture que d'autres ont jetée* », comme l'écrit la blogueuse Fang Fang (citée dans notre précédente édition avec un patronyme erroné).

Il n'a pas rencontré non plus cette aide-soignante qui travaillait à l'hôpital central de Wuhan depuis de nombreuses années et qui, dès qu'elle a été confirmée malade du Covid-19, a été forcée de quitter son service et sa chambre à l'hôpital. Et comme de nombreux collègues, elle a été forcée de dormir dans la rue pendant trois jours avant de trouver une place dans l'un des centres de quarantaine de la ville !

La galère des travailleurs migrants. Si l'on en croit les médias officiels, l'activité économique reprend dans toutes les provinces, mais lentement car si gouvernement estimait le 8 mars que 78 millions de travailleurs migrants étaient déjà retournés au travail, cela ne représente que 60% de ceux qui étaient rentrés chez eux pour les congés du Nouvel An. Par ailleurs, les autorités aident les migrants à voyager par train, car et même avion pour retourner au travail, du moins ceux qui ont un contrat de travail, parfois un certificat médical et une attestation de leur employeur.

Mais quand on sait que plus de 80% des ouvriers des chantiers de construction n'ont pas de contrat de travail, idem pour les millions de livreurs de l'économie des

petits boulots, on peut imaginer la galère que constitue la recherche d'un travail et le voyage pour se rendre à la ville. Et ces autres millions de chanceux qui avaient un contrat de travail mais furent confinés, qui va garantir leur salaire, la sécurité sanitaire des conditions au poste de travail ? Le 17 mars, un responsable du ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales estimait qu'environ la moitié des 290 millions de travailleurs migrants n'avaient pas repris le travail.

Et le désastre pour demain ? L'indice de l'activité manufacturière du mois dernier est à son niveau le plus bas depuis la première enquête réalisée en 2004 ! Même la crise financière de 2008-2009 n'avait pas donné lieu à un tel effondrement ! En fait, tous les indicateurs de production, commandes, exportations, emploi montrent des chutes historiques. Et un ouvrier sur quatre aurait perdu son emploi ! (voir au verso « Des millions de travailleurs sans travail ») L'économie du pays pourrait certes redémarrer, encore faudrait-il que les productions chinoises puissent trouver preneurs !

L'Europe et bientôt les Etats-Unis, frappés à leur tour par la pandémie, vont connaître un net ralentissement des importations et de la consommation. Conséquence : l'Organisation internationale du travail estime que la pandémie pourrait coûter jusqu'à 25 millions d'emplois dans le monde. Combien de temps les travailleurs chinois et leurs familles pourront tenir le coup ? 60% des ménages ne peuvent survivre plus de deux ou trois mois sans revenus, selon une étude citée par « Financial Times » (« Les plus pauvres vont payer la crise épidémique », 14 mars).

Résistance. Les protestations sous diverses formes ont déjà repris, par exemple sous forme de grèves et manifestations exigeant le versement des salaires impayés (voir au verso « Les manifestations collectives recommencent »), sous forme de protestations contre la hausse des prix – à Yingcheng, pas très loin de Wuhan, des centaines d'habitants d'une résidence sont descendus dans la rue – ou à Wuhan même où des résidents confinés ont hurlé à la vice-Premier ministre en visite « C'est du bidon ! » pour lui signifier le « cinéma » que représentaient le nettoie-ment de la cité et la livraison bien organisée de denrées à l'occasion de sa venue.

Les dirigeants du Parti communiste, qui se sont accaparé tous les leviers du pouvoir, savent bien que la période qui s'ouvre est plus explosive que jamais. Le Premier ministre Li Keqiang a clairement indiqué le 17 mars que « *la stabilisation de l'emploi est la priorité absolue pour permettre à davantage de travailleurs de reprendre le travail et de gagner de l'argent le plus rapidement possible* ».

Questions de libertés. Pour défendre leurs intérêts, les travailleurs ont besoin de discuter et de s'exprimer librement, de s'associer pour s'organiser comme ils l'entendent. Ils doivent avoir le droit de revendiquer que les lois soient respectées alors que leurs employeurs les violent avec le consentement des autorités. On lira avec intérêt la déclaration commune de la Confédération syndicale de Hong Kong et de la Confédération des syndicats coréens (voir au verso), qui énonce dans une situation difficile des revendications élémentaires de défense des intérêts ouvriers et exprime une forme de solidarité internationale.

Liberté d'expression ? Voyez comment Ai Fen, la directrice du service des urgences de l'hôpital central de Wuhan, a été censurée il y a quelques jours quand elle a écrit sur les réseaux sociaux qu'elle avait partagé des informations sur le virus au début de l'épidémie. Ai Fen a écrit : « *J'ai suivi mon intuition en tant que médecin. Alors, quelles erreurs ai-je commises ?* » C'était le jour de la visite de Xi Jinping à Wuhan...

Le lecteur se souvient sans doute de son collègue, le docteur Li Wenliang, d'un hôpital de Wuhan, qui avait alerté quelques confrères fin décembre de ce dangereux virus inconnu et qui fut alors convoqué par la police pour se voir réprimandé et menacé. Sa mort due au Covid-19 avait bouleversé l'opinion. Une enquête a donc été ouverte pour savoir si abus policier il y avait eu. Elle a duré 42 jours pour arriver à la conclusion que le bureau de la police de Wuhan devait « *retirer la lettre de critique et présenter des excuses à la famille de Li* » !

Aux abonnés. Vous recevez cette « Lettre » par mail en raison de la fermeture du bureau de poste dédié. Vous avez bien sûr toute latitude pour la faire connaître à vos amis.

Des millions de travailleurs sans travail

Voici la situation que dépeint « South China Morning Post » le 16 mars (les intertitres sont nôtres).

« Le chômage en Chine a augmenté à un rythme plus rapide au cours des deux premiers mois de 2020 en raison de l'épidémie de coronavirus qu'au cours des dix-huit mois précédents lorsque l'économie a été plombée par la guerre commerciale avec les États-Unis. Le taux de chômage observé en Chine, un paramètre clé utilisé par les décideurs politiques de Pékin pour évaluer la santé de l'économie, est passé à 6,2% pour janvier et février, contre 5,2% en décembre et 5,3% un an plus tôt, selon les données publiées par le Bureau national des statistiques ce lundi.

La stabilité de l'emploi est depuis longtemps une priorité absolue pour assurer la stabilité sociale et, lors de la conférence annuelle de planification économique en décembre, les plus hauts dirigeants chinois se sont engagés à ce qu'« *il n'y aura pas de familles dont tous les membres seraient au chômage* ». « *Ce n'est pas grave si le taux de croissance économique est un peu plus ou moins élevé cette année, tant que le marché du travail chinois reste stable* », a déclaré le Premier ministre Li Keqiang.

Les millions de travailleurs migrants ne figurent pas dans les statistiques !

Mais le taux de chômage officiel, basé sur une enquête auprès des employeurs, ne raconte pas toute l'histoire de la situation actuelle du marché du travail en Chine car il n'inclut pas la plupart des travailleurs migrants, dont beaucoup travaillent dans des usines fermées dans le but de contenir la propagation du virus.

Les 291 millions de travailleurs migrants en Chine sont considérés comme les plus vulnérables, car beaucoup n'ont pas pu retourner au travail ou ont subi des retards importants après les vacances prolongées du Nouvel An et les interruptions de production et de transport qui ont suivi. (...) La Chine a déjà décidé de réductions d'impôts et de milliards de yuans pour des fonds d'urgence visant à aider ces petites entreprises durement touchées qui emploient la majorité de la main-d'œuvre.

Un ouvrier sur quatre aurait perdu son emploi !

Cependant, une enquête auprès des travailleurs réalisée par le fournisseur de services

de recrutement en ligne Zhaopin, publiée lundi, a montré que seuls 40,2% des 7129 travailleurs interrogés ont déclaré que leur entreprise avait entièrement repris la production, 25,1% ayant déclaré avoir perdu leur emploi à cause de l'épidémie. En outre, 17% ont déclaré que leur salaire n'avait pas été payé, tandis que 20% ont déclaré que le versement avaient été reporté.

Une autre enquête de Zhaopin auprès des responsables des ressources humaines a brossé un tableau tout aussi sombre : un tiers des personnes interrogées ont déclaré qu'elles prévoyaient de supprimer des emplois, tandis que 28,2% ont déclaré qu'elles ne combleraient pas les postes vacants. (...) Pour aggraver les choses, « *de nombreuses grandes entreprises pourraient également hésiter à augmenter leurs effectifs* » étant donné les perspectives économiques incertaines de la planète, a-t-il ajouté. Le nombre de diplômés universitaires atteindra également un nouveau pic de 8,74 millions cet été, mais le nombre de nouveaux emplois urbains créés est tombé à 1,08 million au cours des deux premiers mois de l'année, contre 1,74 million au cours de la même période de 2019. »

Déclaration commune de la Confédération des syndicats de Hong Kong et de la Confédération coréenne des syndicats, 16 mars

(...) La pandémie a déjà mis en évidence l'insuffisance des politiques de sécurité sociale dans diverses économies, comme à Hong Kong et en Corée du Sud, où les droits des travailleurs et l'emploi sont toujours frappés en premier en temps de crise sous le néolibéralisme. Les travailleurs précaires tels que les intérimaires, les CDD, les travailleurs occasionnels, les travailleurs indépendants, les handicapés et les migrants, etc. sont particulièrement vulnérables dans de telles situations, tandis que les moyens de subsistance et les conditions de travail des travailleurs du rang sont également menacés en raison de licenciements et de mesures insuffisantes concernant la santé et la sécurité au travail. (...) Les droits des travailleurs étant gravement menacés à Hong Kong et en Corée du Sud avec cette épidémie de COVID-19, la Confédération syndicale de Hong Kong (HKCTU) et la Confédération coréenne des syndicats (KCTU) sont déterminées à unir leurs forces pour protéger les droits des travailleurs et la sécurité au travail. Comme la lutte contre le COVID-19 semble être une longue bataille dont on ne voit pas la fin, le mouvement ouvrier indépendant de nos deux pays prévoit donc aussi une autre longue bataille pour les droits des travailleurs.

Nous présentons donc les revendications suivantes aux gouvernements de Hong Kong et de la Corée du Sud afin que les droits des travailleurs et la santé et la sécurité au travail des travailleurs ne soient pas sacrifiés pendant et après la pandémie de COVID-19 :

- 1- Utilisation des fonds publics pour fournir des allocations chômage d'urgence et des subventions de subsistance à tous les travailleurs qui sont temporairement au chômage, ou forcés au temps partiel ou à des congés sans solde pendant la pandémie COVID-19 ;
- 2- Garantie qu'aucun travailleur ne subisse de perte de salaire ou d'avantages pendant toute période de quarantaine ;
- 3- Garantie que tous les travailleurs infectés auront droit à des congés de maladie payés et ne subiront aucune perte de salaire ou d'avantages pendant toute la période de rétablissement de la maladie ;
- 4- Garantie qu'aucun travailleur ne sera soumis à aucune forme de discrimination à son retour d'une période de rétablissement ou de quarantaine ;
- 5- Fourniture d'un équipement de protec-

tion individuelle complet à tous les travailleurs susceptibles d'entrer en contact avec des personnes infectées ou toute personne provenant d'une zone infectée ;

6- Fourniture d'un équipement de protection individuelle complet à tous les travailleurs qui assurent des services publics essentiels ou travaillent dans des zones publiques ou très fréquentées ;

7- Garantie que les mesures 1 à 6 ci-dessus soient applicables à tous les travailleurs sous contrat et du secteur informel, y compris les travailleurs intérimaires, détachés, occasionnels, indépendants, handicapés et migrants, etc. sans aucune discrimination ;

8. Information transparente et actualisée du public, des travailleurs et des syndicats sur le nombre, la localisation des infections et toute autre information nécessaire à la protection ;

9- Consultation régulière des syndicats pour élaborer des mesures et des procédures appropriées pour assurer la sécurité au travail ;

10- Garantie que toutes les dépenses et ressources publiques consacrées aux services publics essentiels ne soient pas réduites pendant et après la pandémie de COVID-19.

Les manifestations collectives recommencent

« China Labour Bulletin » (17 mars) a ainsi dénombré 25 grèves ou manifestations depuis que le confinement général a été levé.

« De nombreuses manifestations ont eu lieu dans les secteurs des services et des transports qui connaissaient déjà des difficultés économiques avant l'épidémie de Covid-19. Le 10 mars, par exemple, plus d'un millier de chauffeurs de taxi dans la ville de Liuzhou, dans le sud-ouest, ont organisé une manifestation réclamant la suspension des frais de location des véhicules et le droit de revendre leur véhicule à la compagnie de taxis sans pénalité. (...)

La plupart des récentes manifestations de travailleurs étaient liées à des arriérés de salaires et à des licenciements. Par exemple, plusieurs travailleurs d'une société de restauration rapide à Pékin ont organisé une manifestation le 10 mars après que l'entreprise

a refusé de payer trois mois de salaires en retard, s'élevant à près de 50 000 euros, même après qu'un tribunal d'arbitrage lui avait ordonné de les verser.

A Pékin, les travailleurs ont manifesté contre la politique de congé sans solde obligatoire mise en œuvre par le fournisseur de services en ligne 58.com, qui ne donnerait au personnel qu'une subvention équivalant à 80% du salaire minimum mensuel local, loin d'un salaire décent.

Les travailleurs de la construction, y compris certains qui ont été recrutés pour construire des hôpitaux d'urgence pour les patients de Covid-19 à Wuhan, ont également été contraints de protester contre les salaires impayés. »